



WOLFInfo

N°52 - Juillet 2017

Le grand amour
a été de pencher,
je dis plus ;
de courber l'esprit
des hommes
vers la recherche
du bien-être
matériel...
Il faut relever
l'esprit
de l'homme.
Le tourner vers
la conscience,
vers le beau,
vers le juste et le vrai,
le désintéressé et le grand.
C'est là, et seulement là,
que vous trouverez
la paix de l'homme
et par conséquent
avec lui-même

Victor Hugo
à l'assemblée nationale
le 11 novembre 1848.

avec la société.
La paix de l'homme

DOSSIER

LES FINANCES COMMUNALES / DIV ERS / CONCOURS PHOTOS /
ASSOCIATIONS COW / COM MUNE ZÉRO PESTICIDE / VIE DU VILLAGE / DÉPART EN RETRAITE

Pages

Sommaire

- 2** Associations
- 5** Vie du village
- 9** Jeunesse
- 10** Commune
- 16** Divers
- 18** Dossier finances
- 22** Dernière minute
- 23** Incivilités & Tribune libre
- 24** Agenda - Déchèteries
Prochaine parution

WOLFinfo

N°52 - Juillet 2017

Directeur de la publication :

Éric Amiet

Responsable de la publication :

Michel Wartel

Comité de rédaction :

E. Ginter, L. Lutz, L. Meyer, M. Rossignol,

S. Arnaz-Jacob, D. Weber.

Mise en page : Cré Home

Crédits photos : Couv. : Montaine Amiet

Wolfisheim (sauf mentions) - Cré Home

Impression : Valblor - Illkirch

Labellisé IMPRIM'VERT sur papier 100% recyclé.

Tirage : 2200 exemplaires

Distribution : Impact Media Pub

Contact : michel.wartel@estvideo.fr

wolfisheim.fr

Mairie de Wolfisheim

19 rue du Moulin - 67202 Wolfisheim
Tél. 03 88 78 14 19 - Fax : 03 88 77 02 75
Site web : <http://www.wolfisheim.fr/>
Courriel : mairie@wolfisheim.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et 14h à 18h
(mercredi jusqu'à 19h). Fermé le samedi.

Horaires d'été du 10 juillet au 31 août :
la mairie fermera à 18h le mercredi
et à 17h le vendredi
sauf les 21 et 28 juillet.

SOS

C.O.W. : à la recherche de bénévoles

Chaque année, grâce à vous, nous pouvons assurer l'organisation de cette belle manifestation. De plus en plus de coureurs et d'accompagnateurs nécessitent toujours plus de bénévoles...

C'est pourquoi, cette année encore, nous avons besoin de vous pour mettre en place toute la logistique.

Si l'aventure vous a plu et/ou si elle vous tente n'hésitez pas à contacter la mairie pour annoncer votre disponibilité (en gros 4 heures dans la matinée) ou appeler le 06 70 08 19 05 pour plus de renseignements.

Merci de vous inscrire au plus tôt (avant fin août).

La C.O.W.

LA COURSE
D'OBERSCHAEFFOLSHEIM & WOLFISHEIM

NOUVEAUX PARCOURS
10 & 5 km

MARCHE POPULAIRE
ET NORDIQUE
9 km

PARCOURS ENFANT
1,7 km/0,85 km




La C.O.W. soutient l'association SIEL BLEU

Départ & arrivée au Fort Kléber de Wolfisheim

10 SEPTEMBRE 2017

www.facebook.com/LaCourseOW • www.lacow.org

LE THÉÂTRE DES ENFANTS DU SOLEIL *s'installe au fort*

Un retour au bercail : Après une belle carrière d'enseignante de littérature et de théâtre, **Christa Wolff** revient dans son village et pose ses malles, costumes et accessoires dans sa nouvelle maison de théâtre : le fort Kléber de Wolfisheim (1).

Elle s'y installe avec sa troupe, une quinzaine des jeunes comédiens qu'elle a formés et avec lesquels elle a fondé

Le Théâtre des Enfants du Soleil,

en hommage à Ariane Mnouchkine et son célèbre Théâtre du Soleil, avec lesquels elle a eu la chance de travailler (2).

Forte de quarante années d'enseignement et de pratique du théâtre, il n'est pas question pour la directrice du Théâtre des Enfants du Soleil de s'arrêter en si bon chemin ! Avec sa troupe, elle entend créer, à Wolfisheim, un véritable pôle d'attractivité ouvert sur le territoire :

- **Des stages** animés par des comédiens et metteurs en scène professionnels (stage clown, masques et commedia dell'arte...)

- **Des ateliers** (cf. p4) pour enfants, adolescents et adultes.

- **Des spectacles** (création et diffusion)

Les projets du Théâtre des Enfants du Soleil se déclinent autour de trois axes :

**éducation,
formation
et création**

Trois spectacles ont été créés et produits depuis la fondation de la troupe : Yéyé-Yoyo, l'âge tendre ; La Fable du Cercle de craie, d'après Bertolt Brecht et Promesses, librement adapté d'Incendies de Wajdi Mouawad (3).



**Un nouveau spectacle
(d'après Les Métamorphoses d'Ovide) est en chantier**

On y verra des satyres aux pieds fourchus poursuivre de jeunes nymphes dans la forêt, des femmes légères comme des fleurs et des hommes à la cruauté bestiale, des humains orgueilleux punis pour leur folie : la noyade d'un équipage imprudent métamorphosé en poissons, un chasseur irrespectueux transformé en cerf qui devient la proie de ses chiens, le meurtre d'un guerrier orgueilleux déchiqueté par des femmes qu'il a offensées ; on sera touché par la noblesse des arbres qui marchent et le chant des roseaux sous la caresse du vent et ému par la voix du poète, la beauté de son chant et la force de son amour qui triomphe de la mort.

Nous rêvons pour ce spectacle du cadre naturel des arbres et des pierres du fort Kléber : mais en attendant d'y voir courir des gazelles, peut-être aurez-vous déjà la chance d'apercevoir une troupe de jeunes premières s'ébattre dans le parc, à la faveur du traditionnel échauffement.



LE THÉÂTRE DES ENFANTS DU SOLEIL (SUITE)

Des ateliers dès la rentrée 2017

Le Théâtre des Enfants du Soleil propose des ateliers de Théâtre – Jeu dramatique destinés aux enfants, aux adolescents et aux adultes, expérimentés ou débutants.

C'est quoi ?



• Une initiation au jeu dramatique :

- Travail du corps : gestes, mouvements, déplacements dans l'espace, rythmés et dansés.
- Travail de la voix et du rythme : respiration, diction, voix parlée, portée et chantée.
- Travail de l'imaginaire : improvisations, masque, clown, commedia dell'Arte.
- Travail de l'émotion, de la sensibilité : savoir exprimer un état et son contraire, la versatilité.
- Travail d'écriture dramatique : création et interprétation de personnages et de situations.

• Une école du spectateur :

- Un abonnement commun de 3 spectacles sera proposé, au tarif réduit (scolaire/groupe)
- Pour les plus jeunes : TJP, TAPS...
- Pour les plus âgés : Maillon, TAPS, Cube Noir...

• La préparation et la représentation d'un spectacle :

Chaque groupe prépare un spectacle qui sera présenté à la fin du dernier trimestre.

Les cours sont hebdomadaires d'octobre à juin (hors vacances scolaires)

Enfants : primaire et collège
Mercredi : (en fonction de l'âge)
13h30 - 15h ou 15h30 - 17h ou 17h30 - 19h

Lycéens et adultes :
Lundi : 19h30 - 21h30 - initiation
ou
jeudi : 19h30 - 21h30 - approfondissement

N.B. Le nombre de participants est limité à 8 par groupe.

C'est quand ?



C'est où ?

Dans les locaux du Théâtre des Enfants du Soleil

au fort Kléber de Wolfisheim

60 € / trimestre (enfants)
90€ / trimestre (grands adolescents et adultes)
+ 15 € de cotisation annuelle



Renseignements et inscription :

Tél. : 06 14 47 82 59
Courriel : Theatredesenfantsdusoleil@gmail.com
ou Christa.wolff@gmail.com

Et à l'occasion des deux journées de Portes ouvertes du Théâtre des Enfants du Soleil

Samedi 23/09 : 15h à 17h
Dimanche 24/09 : 10h-12h / 15h-17h

C'est combien ?



JUDO *École de vie*

Idéal pour canaliser l'énergie des plus jeunes, le judo contribue au bon développement physique et psychologique de l'enfant dès l'âge de 4 ans.

Respect, politesse, amitié...

Le judo véhicule de nombreuses valeurs issues du code moral de la discipline et permet à l'enfant de pratiquer un sport qui va au-delà de l'activité physique pure.

En pratiquant le judo, avec nos enseignants tous titulaires d'un diplôme fédéral ou d'État, votre enfant développera sa motricité, son équilibre et sa concentration, pour exploiter au mieux ses possibilités.

Alors, n'hésitez pas à venir pousser la porte de notre dojo, pour tenter l'aventure JUDO avec nous.

Renseignements :

Stéphane Lutz : 06 75 86 64 20 ou stephane.lutz@estvideo.fr
Facebook : JUDO CLUB WOLFISHEIM



COMMUNIQUÉ DE LA PAROISSE CATHOLIQUE *Inscription aux différents sacrements*

En vue de la prochaine rentrée pastorale 2017/2018, nous vous proposons de pré-inscrire dès à présent votre enfant au sacrement qui le concerne :

- Premier pardon : enfants nés en 2009 ou avant ;
- Première communion : enfants nés en 2008 et qui ont déjà célébré le premier pardon ;
- Profession de foi : jeunes nés en 2004 ou avant ;
- Confirmation : jeunes nés en 2003 ou avant (ayant déjà célébré leur Profession de foi).

Tél. le vendredi de 11 h à 12 h ou laisser message sur répondeur du presbytère au 03 88 78 06 61 -
ou paroisses@cathobord2bruche.fr
ou courrier au presbytère :
2 rue du Presbytère - 67810 Holtzheim (SVP indiquer : nom, prénom, adresse, sacrement préparé, tél. et adresse e-mail).
Une invitation à la réunion d'information et d'inscription vous sera transmise à la rentrée.
Merci de bien vouloir en parler autour de vous.

Vie du village

RETROUVONS-NOUS POUR *"Faites du Sport"* avec cette année la présence des pompiers et d'un mur d'escalade.

3^{ème} Edition Faites du sport



Samedi 9 septembre
14h à 18h non stop
Au Centre Sportif

Animations sportives et/ou stands
Participation gratuite



Aïkido / Aquatic
Badminton / Basketball
Football / Pêche
Pétanque / Poney
Tennis ...

Et cette année



Pompiers

et



Mur d'escalade

4 JUIN DERNIER *Brocante*

Une grande interrogation ce 4 juin très tôt le matin (car la pluie n'a pas cessé de tomber pendant toute la nuit) mais le soleil est revenu à temps pour égayer et contribuer à la réussite du marché aux puces de Wolfisheim.

Du côté de la commune, le maximum a été fait pour soutenir l'Étoile Sportive de Wolfisheim (ESW) sur le plan de la sécurité et de la logistique. Rues barrées, vigiles et membres de l'association, consignes, tout était en place pour que cette animation villageoise se passe au mieux. De nombreux habitants de Wolfisheim mais aussi des exposants venus d'ailleurs ont proposé tout un fatras de choses utiles ou pas, qui ont trouvé preneur après parfois d'âpres négociations. Plusieurs stands de



restauration tenus par les associations du village ont sustenté et abreuvé les visiteurs. À l'issue, bon nombre d'invendus sont venus remplir le camion d'Emmaüs mis à la disposition des exposants afin de ne pas remballer ou jeter des objets pouvant être recyclés et ou réutilisés après remise

en état par cette association caritative. Une initiative prise en accord avec l'Euro métropole de Strasbourg dans le cadre du plan de diminution des déchets ménagers incinérés. Encore une belle animation pour le village. Bravo et merci à tous !

AU PÉRISCOLAIRE

Nos animateurs ont du talent

Grégory Rieffel, animateur de l'école élémentaire Germain Muller depuis septembre 2014 a, le 6 mai 2017 à Malte, participé aux Championnats d'Europe de Judo Kata (démonstration technique en duo) en catégorie senior et a obtenu une très belle 3^e place.

Grégory pratique le judo depuis l'âge de 5 ans, actuellement ceinture noire 2^e dan, licencié au Judo club de Dorlisheim,

il a décidé de pratiquer le judo kata en compétition avec son ami Philippe Leger. Ils ont commencé par le Championnat Grand Est où ils ont obtenu une superbe 1^{re} place et se sont qualifiés pour les Championnats de France. Ces championnats ont eu lieu à Limoges, ils ne se sont pas laissé submergés par l'événement et terminent Vice-Champion de France senior et 5^e toutes catégorie d'âge confondues. Ce titre

leur a offert le billet pour les Championnats d'Europe à Malte. Arrivés à Malte, ils ont réussi l'exploit de terminer 3^e (493 points) derrière les Espagnols (498 points) et les Allemands qui finissent 1^{er} avec 509 points. Malgré ce beau résultat, ils ne seront pas titulaires (mais remplaçants) pour les Championnats du Monde de kata qui se dérouleront à Olbia en Sardaigne en octobre 2017.



Une famille d'aventuriers !

Ça y est, le compte à rebours officiel est lancé : J - 40 !

Compte à rebours pour quoi ?

Pour notre grand départ, départ vers l'Asie, départ vers l'inconnu, départ vers l'aventure, le bonheur, les galères, les joies, les émerveillements, les égarements, les découvertes... Bref : on y va, quoi !

Notre projet : relier Wolfisheim à Hanoï au Vietnam, en passant par la Mongolie et la Chine, en famille, avec notre 4x4 aménagé... une aventure qui devrait durer près de 9 mois.

Afin de mener à bien notre projet, nous avons une quantité astronomique de détails à régler : que faire de notre maison, de notre 2^e voiture, de l'école des enfants, quel itinéraire choisir et quelles zones sont interdites aux étrangers, quelles seront les conditions climatiques, quels papiers avoir pour quels pays, quels vaccins, refaire les passeports, faire le permis de conduire international, définir le budget nécessaire, résilier tous nos contrats, en signer de nouveaux, faut-il une assurance médicale / rapatriement ? Peaufiner les aménagements du 4x4, renégocier notre prêt, choisir un forfait téléphone/internet, apprendre les bases de langues inconnues... und so weiter...

Bref, vous l'aurez compris, préparer un tel périple, ce n'est pas comme préparer ses vacances. C'est déjà une aventure en soi. Mais on aime ça !

Nous avons déjà fait deux longs voyages, pour le premier nous n'étions encore que deux (mais revenions à trois !). Le second s'est déroulé en 2014, nous sommes partis de Cayenne (Guyane) où nous résidions avec nos enfants de 4 et 6 ans à l'époque, et nous avons alors traversé 15 pays, effectué 28 000 km et ainsi pu rejoindre Montréal (Canada) après 5 mois de voyage.

Le virus du voyage est contagieux et c'est donc avec un réel plaisir et une grande impatience que Basile et Charlotte (7 et 9 ans) vont bientôt reprendre la route.

Et comme l'écrit si bien Nicolas Bouvier, "Un voyage se passe de motifs. Il ne tarde pas à prouver qu'il se suffit à lui-même."

Si vous voulez suivre nos aventures, nous posterons aussi souvent que les connexions internet nous le permettront, quelques clichés et petites anecdotes sur la page Facebook "Projet de ouf".



Wolfi

Hanoï

Bibliothèque

ATELIER KAMISHIBAI

Dans le cadre des Rencontres de l'Illustration, en partenariat avec la médiathèque Malraux et l'Eurométropole de Strasbourg, **Thierry Chapeau, auteur français de jeux de société, plasticien, illustrateur de livres pour la jeunesse** a animé le samedi 20 mai un atelier découverte du Kamishibai (théâtre d'images japonais).

Après une présentation du fonctionnement particulier du Kamishibai, les enfants sont entrés dans le vif du sujet avec la création et la mise en images de l'histoire d'une mésange à la recherche d'un ver de terre extraordinaire. Ont suivi : découpages, esquisses au crayon, recherche de cadrage et d' "effets Kamishibai" originaux.

Le ver s'est transformé pour certains en plat de spaghettis, en lacet de chaussure ou en branche de lunette tandis que pour d'autres il devenait queue de souris, yoyo ou caméléon par exemple !

Une interprétation visuelle variée qui s'est animée à travers leur création collective.

Un bel après-midi où notre jeune public a pu découvrir le Kamishibai et, grâce à la patience de l'intervenant Thierry Chapeau, apprendre quelques trucs et astuces de dessinateur.



NAP

Dans le cadre des activités périscolaires du 3^e trimestre, les enfants ont réalisé des calligrammes (texte dont la disposition graphique sur la page forme un dessin) en s'inspirant de leur animal favori qu'il soit réel ou imaginaire.

Ils ont également confectionné des marque pages en forme de monstres, d'animaux ou de cœurs avec beaucoup de créativité.

Merci à Anissia et à Gregory pour leur aide précieuse.

LES VACANCES, LE TEMPS PRIVILÉGIÉ DE LA LECTURE... Quelques idées de livres à emporter dans vos valises :

- Deux hommes de bien / A. Perez-Reverte : un roman d'aventure haletant, trépidant et érudit.
- La baie des secrets / R. Ley : Le destin d'une femme entre le poids des secrets et la violence de l'Histoire.
- Les jumelles d'Arrowood / L. Mc Hught : Vieille maison effrayante + locataire au passé trouble = Un roman à énigmes ; palpitant.

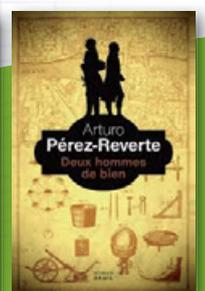
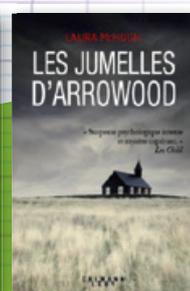
Et bien sûr, vous trouverez également à la bibliothèque les nouveautés de vos auteurs favoris :

F. Thilliez, M. Higgins Clarks, P. May, T. Mc Kinley, F. Bourdin, D. Van Cauwelaert, G. Musso, M. Levy...

FERMETURE ESTIVALE

La bibliothèque sera fermée du 25 juillet au 12 août inclus.

Afin que vous puissiez profiter pleinement de vos envies littéraires la date de retour des ouvrages empruntés sera prolongée jusqu'au début du mois de septembre.



DÉPART À LA RETRAITE

Mesdames Agnès Malbeaux et Marie Marlier

Devant une assistance nombreuse Éric Amiet, maire, retrace les parcours des deux enseignantes qui ont œuvré à Wolfisheim pendant de nombreuses années. **M^{me} Marlier** a commencé sa carrière à l'Elsau en 1980 jusqu'en 1987 puis ce fut Hautepierre et Wolfisheim depuis 1991.

26 années à enseigner au CE2, CM1 et CM2. Transmettre les apprentissages, participer chaque année aux classes de découverte, adhérer au projet de fresque scolaire, "cet élan a permis à vos élèves de se fédérer autour d'un projet commun pour leur établissement et de développer un esprit d'équipe, créatif et d'ouverture et de créer une cohésion de groupe" explique Éric Amiet qui lui souhaite une retraite active faite de lecture, voyages, course à pied et yoga.

Puis il s'adresse à **Agnès Malbeaux** en ces termes "Après avoir occupé des postes dans différents établissements, vous avez ainsi rejoint l'école maternelle. Rapidement, l'Inspecteur académique de l'époque, vous a proposé le poste de directrice pour lequel vous ne vous battiez pas... 21 ans plus tard, ce sont des souvenirs, d'échanges riches et animés et de dialogue avec l'ensemble des interlocuteurs pour faire avancer un projet d'école". Pour finir, Éric Amiet rappelle qu'Agnès Malbeaux est titulaire des palmes académiques depuis 2012, il lui souhaite une retraite pleine de projets comblant ses passions artistiques et



beaucoup de bonheur auprès de sa famille. Avec émotion, tour à tour, les deux enseignantes remercient les interlocuteurs et personnes présentes ainsi que les collègues et les quelques élèves et anciens élèves présents. La soirée se termine autour d'un buffet offert par la commune.

Jeunesse

Le RAM de Wolfisheim accueille les assistants maternels avec les enfants deux matinées par semaine. En fonction des fêtes, et de la météo, petits et grands se retrouvent pour partager des jeux, des temps créatifs, ou autres...

Au cours de ces derniers mois, ce sont les parents qui ont été à l'honneur... un cadeau par-ci, un cadeau par-là, pour faire plaisir aux papas et aux mamans !



Le square de la rue des Castors est aussi un espace de jeux très apprécié. On y sort les pelles, les seaux, les ballons et c'est parti ! Sans oublier les balançoires, toboggans et autres jeux pour la plus grande joie des enfants. Les enfants du RAM et,

Relais assistants maternels

plus généralement, les familles apprécient et profitent de ces espaces de jeux. Il est juste regrettable que tous ne respectent pas ce lieu si agréable et que très régulièrement à notre arrivée nous soyons obligés de le nettoyer.

Cette fin d'année scolaire est comme à son habitude très festive, la traditionnelle sortie et animation du Wolfi Jazz a accueilli les enfants et les Assistantes maternelles le jeudi matin avec les enfants des écoles et de la halte-garderie.



Bonnes vacances à toutes et à tous, avec le plaisir de vous retrouver à la rentrée !

Vacances d'été :

Le RAM sera fermé du 27 juillet 2017 au 25 août 2017 inclus. Reprise des animations et permanences à partir du 29 août 2017.

Nathalie Receveur

Relais assistants maternels de Wolfisheim

Tél : 03 88 78 97 99

Courriel : ram@wolfisheim.fr

Les horaires du relais :

Les mercredis en mairie
Permanence téléphonique de 14h à 17h30 ;
RDV de 15h30 à 18h30.

Ateliers :

Mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 selon programme mensuel.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Des animations au périscolaire



L'équipe d'animateurs de l'école Germain Muller vous expose leurs différentes actions pour l'année 2017

Sur le thème de Pâques :

- des sets de tables ont été décorés par les enfants volontaires et mis en place sur les tables de la cantine. Ce qui a donné un côté festif au restaurant scolaire. Chaque enfant a pu récupérer son set et le rapporter à la maison.
- un concours de dessin a été organisé et affiché à la cantine. Les enfants ont voté afin d'élire les 4 plus beaux dessins. Les gagnants choisiront leurs copains de table pour leurs prochains repas.

Cette année, nous avons également décidé d'organiser des "jeux de tables". Ces petites animations autonomes sont proposées à chaque service (1^{er} et 2^e) sur des thèmes différents. Par exemple :

- chaque table doit donner le nom d'un fruit de couleur rouge. Si le nom avait déjà été



- cité par une table, celle-ci était éliminée.
- fiche expliquant l'histoire du poisson d'avril.

Enquête qualité : à la fin de chaque service, les enfants doivent évaluer leur repas selon 3 critères (bon, moyen, pas bon), ce qui nous permet de voir si les menus correspondent aux goûts des enfants. Pour le 2^e trimestre le meilleur repas était le steak haché avec des pâtes et le moins bon était un menu végétarien. Depuis le mois de janvier grâce à cela nous pouvons vous dire que 69% des

enfants sont satisfaits et 40% très satisfaits de la qualité des repas.

À la garderie du soir :

Les enfants ont participé à la préparation de braedele au mois de décembre, ils ont pu les déguster avant les vacances de Noël à l'occasion du goûter collectif organisé par le comité des parents élus.

En février, le dernier jour avant les vacances, nous avons fêté la chandeleur et fait des crêpes (nutella, sucre et confiture) avec les enfants.

Chaque vendredi de nombreux bricolages sont proposés aux enfants pour certaines occasions comme les fêtes des mères et des pères.

Commune

Renouvellement de l'opération "ASVP"



L'année dernière nous avons recruté, à titre expérimental, un Agent de Sécurité de la Voie Publique (ASVP) sur la période estivale afin d'effectuer des actions de prévention (et répression le cas échéant) en matière de déjections canines et stationnement abusif. Expérience concluante, vous êtes nombreux à nous demander que l'expérience soit renouvelée.

Aussi, nous avons embauché un ASVP dès le 1^{er} juin pour quelques mois.

Il est chargé, dans le cadre de ses missions, de :

- faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement,
- constater les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques),
- participer à des missions de prévention et de protection sur la voie publique et aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics,
- renseigner les usagers.

Vous le croiserez régulièrement en tenue et en VTT, à toute heure du jour ou de la soirée, en semaine comme le week-end.

Il sera habilité à dresser des contraventions aux récalcitrants, car titulaire d'un agrément du Procureur de la République et assermenté par le juge du tribunal d'instance.

Les ASVP sont des agents communaux, non armés, chargés d'une mission de police. Ils sont aujourd'hui au nombre de 7 000 sur l'ensemble du territoire national.

PLAN CANICULE Inscrivez-vous

Nous avons déjà connu un épisode de canicule cette année. Chaque mairie dispose d'un registre nominatif où sont recensées, si elles en font la demande, les personnes âgées ou handicapées vivant à domicile. Ces personnes pourront ainsi bénéficier de l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles, en cas de déclenchement du "plan d'alerte canicule" par le préfet. Celui-ci est actif du 1^{er} juin au 31 août.

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée (ou son représentant légal) soit par un tiers (parent, voisin, médecin traitant, centre communal d'action sociale, service de soins à domicile).

L'inscription peut se faire par simple appel téléphonique de la personne concernée. En revanche une déclaration faite par un tiers doit obligatoirement se faire par écrit (courrier ou courriel).

Le maire doit accuser réception de la demande d'inscription dans un délai de huit jours, cela a valeur de confirmation pour l'inscription. La radiation du registre peut se faire à tout moment sur simple demande.

Les informations à recueillir dans le registre nominatif sont : la date d'inscription au registre, les informations civiles du demandant (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence) et la qualité de la personne au titre de laquelle elle est inscrite. Aucune pièce justificative n'est à produire.

Informations sur la canicule et les principales recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs :

0800 06 66 66 - CANICULE INFO SERVICE
Tous les jours de 9h à 19h
(appel gratuit depuis un poste fixe ou mobile)

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS REFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Eviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.santé.gouv.fr/canicule • www.météo.fr

Comment lutter contre la canicule

- Éviter les endroits confinés (voiture, landau...).
- Boire au minimum 2 litres d'eau par jour et manger léger. Éviter l'alcool, les grasses et les sucres.
- S'habiller de vêtements aux tissus clairs, légers et naturels. À l'extérieur, porter casquette ou chapeau.
- Rechercher les endroits frais et à l'ombre.
- Fermer les volets et les fenêtres le jour. Les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur.
- Se rafraîchir régulièrement à l'aide d'un brumisateur ou en prenant une douche.
- N'hésitez pas à demander de l'aide (parent, voisin, médecin).
- Passer, si possible, 2-3 heures par jour dans un endroit frais (supermarché...).

Brèves

LES PACS

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a eu pour ambition de simplifier le quotidien des citoyens et de rendre la justice plus efficace, plus lisible et plus accessible en recentrant les juridictions sur leurs missions essentielles. À cette fin, estimant qu'il n'existait plus de raisons de contraindre les citoyens désirant conclure un PACS d'avoir à se rendre dans un tribunal pour y parvenir, le législateur a transféré les compétences dévolues au greffier en matière de PACS aux officiers de l'état civil. L'article 48 de la loi prévoit ainsi, qu'en matière de PACS, il revient désormais à l'officier de l'état civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci.

Cette loi entrera en vigueur au 1^{er} novembre 2017. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette loi.

SURVEILLANCE, GARDIENNAGE ET MÉDIATION PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE



Du 1^{er} juillet au 31 août, la commune fera, à nouveau, l'objet d'une surveillance sous forme de plusieurs rondes nocturnes. La société POLYGARD assurera cette mission de médiation et de surveillance des lieux publics communaux.

Vous pouvez également signaler votre absence en mairie, afin qu'une surveillance particulière de votre habitation soit effectuée (un avis de passage vous sera alors délivré).

Uniquement en cas d'urgence, vous pouvez joindre le médiateur au 07 81 00 50 57 (en juillet/août).

HORAIRE D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Du 10 juillet au 31 août, la mairie fermera à 18h le mercredi et à 17h le vendredi sauf les 21 et 28 juillet.



Recensement

Pour 2018, les pouvoirs publics ont souhaité un recensement de la population de notre commune. Les dotations de l'État, qui alimentent notre budget, dépendent du nombre d'habitants. À ce titre nous vous invitons à accueillir l'agent recenseur qui se présentera à votre domicile début 2018 et répondre à ses questions.

Se faire recenser est un geste civique.

Plus d'informations : www.le-recensement-et-moi.fr

Dans le cadre de cette campagne de recensement, la commune de Wolfisheim recrute des agents recenseurs motivés et disponibles pour la période de janvier/février 2018. Si vous êtes intéressés, veuillez envoyer un CV et une lettre de motivation en mairie dans les meilleurs délais.

Comprendre les réseaux sociaux à Wolfisheim :



idealice
communication stratégique

1,86 milliards d'utilisateurs à travers le monde c'est ce que compte aujourd'hui le célèbre réseau social Facebook.

65% de ces utilisateurs se connecteraient au moins une fois par jour à leur compte. Ce chiffre vous donne le tournis ? Rien de plus normal. Et les français passent en moyenne 46 min sur ce réseau social par jour.

Au-delà du côté voyeurisme qui peut être parfois reproché à Facebook, les utilisateurs créent et lient des rapports humains avec des connaissances perdues de vue ou avec des inconnus regroupés en communauté par centre d'intérêt de manière virtuelle mais simple. Les réseaux sociaux rapprochent les personnes de manière générale en leur donnant la possibilité d'échanger de manière instantané.

Mais attention aux dérives et aux fausses vérités qui circulent aussi sur ces réseaux. **Tout n'est pas bon à prendre et à croire.**

Au sein de l'agence Idealice nous avons choisi dans nos métiers de communicants d'accompagner depuis 2013 les professionnels mais aussi les particuliers à l'utilisation de ces réseaux sociaux et notamment Facebook pour qu'il puissent en faire un outil de communication simple, ludique et sûr.

Alors si vous cherchez à comprendre et à apprivoiser les réseaux sociaux pour être connecté avec son temps contactez-nous !

2b allée des Romains - 67202 WOLFISHEIM

06 61 88 03 33 | 03 88 37 97 38

www.idealice.fr | [facebook.com/idealice](https://www.facebook.com/idealice)

Jardinons au naturel!

Les plantes indésirables et les maladies menacent vos cultures ?
Plutôt que d'utiliser des pesticides, dangereux pour notre santé et celle de la planète :

privilegions les solutions naturelles

- 1 La bonne plante au bon endroit**
Toutes les plantes n'ont pas les mêmes besoins en lumière, en eau et en éléments nutritifs. Renseignez-vous auprès de votre vendeur sur les espèces résistantes.
- 2 Les amis du jardinier**
Favorisez la biodiversité. La présence de prédateurs naturels appelés "auxiliaires": Les coccinelles se nourrissent de pucerons, les chrysopes de chenilles, les hérissons de limaces, les chouettes de mulots...
- 3 Une nouvelle esthétique du jardin**
Le paillage naturel et les plantes couvre-sol empêchent la repousse des herbes indésirables ; gardez le sol humide et frais ; économisez l'eau d'arrosage. La tonte haute (6 à 8 cm) favorise le développement, la bonne santé et le bon aspect de la pelouse. Et pour son équilibre définissez un coin de votre jardin "sauvage" !
- 4 Les moyens de protection**
Associez les plantes entre elles, choisissez des plantes répulsives, installez des voiles anti-insectes, des grillages contre les rongeurs et pensez aux astuces de grand-mère (l'eau chaude des pommes de terre est imparable : l'amidon empêche la germination)... La sciure de bois ou la cendre pour éviter les limaces et escargots.

Plus un jardin accueille de biodiversité, plus il ressemble à un écosystème naturel et plus il a la capacité de se défendre contre les aléas climatiques et les ravageurs.

Toutes les informations pour jardiner sans pesticide : www.jardiner-autrement.fr - ©EcologieEnergie

COLLECTIVITÉS, JARDINIERS AMATEURS :

En route vers le zéro pesticide !

Grâce aux mesures des lois relatives à la transition énergétique pour la croissance verte et pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, la France s'est engagée résolument dans la réduction d'usage des pesticides et la protection contre leurs effets nocifs sur l'homme et l'environnement.

LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries (sauf les zones spécifiques où l'interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité). Les produits de bio contrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique restent autorisés.

Aujourd'hui, de nombreuses communes sont déjà engagées dans des démarches de réduction ou de suppression des pesticides dans les espaces publics dont elles ont la gestion. **Plus de 4 160 communes sont inscrites à une charte régionale d'accompagnement vers le zéro pesticide et 203 communes ont atteint un niveau d'excellence en supprimant totalement l'usage des produits phytopharmaceutiques de leurs espaces. Elles ont été labellisées Terre saine, commune sans pesticides.**

La loi de transition énergétique interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques (plus d'infos sur <http://www.gouvernement.fr/action/la-transition-energetique-pour-la-croissance-verte>).

Quelques-uns de vos alliés au jardin :

Abeilles solitaires et domestiques

Coccinelles

Oiseaux diurnes et nocturnes

Chrysopes

Syrphes

LES JARDINIERS AMATEURS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la vente en libre-service des produits phytopharmaceutiques aux utilisateurs non professionnels n'est plus autorisée (sauf les produits de bio contrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique). Ces produits sont délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

PROCHAINE ÉTAPE : à partir de 2019, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques par les particuliers sera interdite (sauf les produits de bio contrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique). **Grâce à des gestes simples et de bon sens, il est possible de se passer de ces produits dans son jardin.**

Osmies

Musaraignes

Hérissons

Voter : mode d'emploi

Nous venons de connaître une période particulièrement chargée dans ce domaine mais...

Quand faut-il se rendre dans les bureaux de vote ? Quels documents prendre avec soi ? Quand connaît-on les résultats ?

Comment aider à la tenue d'un bureau de vote ? Quand auront lieu les prochains rendez-vous électoraux ?

• Le mode de scrutin

En France, le président est élu au suffrage universel direct, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Il doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés en un ou deux tours. Aucun candidat n'a été élu au premier tour sous la V^e République.

• Les horaires

En métropole, les 66 546 bureaux de vote ouvrent en fonction d'un décret pour chaque élection. En général de 8h à 18h. Dans certaines grandes villes, les bureaux restent ouverts jusqu'à 20h. Pour les Outre-mer, le vote a lieu dès le samedi dans certains territoires.

• Les résultats

Aucun résultat partiel ou définitif, hormis ceux concernant l'abstention, ne peuvent être communiqués avant la fermeture du dernier bureau de vote, à 20h. Cette interdiction est sanctionnée d'une amende de 75 000^e. Les résultats seront actualisés au fur et à mesure de la soirée.

• Les électeurs

45,67 millions d'électeurs sont inscrits sur le territoire national - métropole et outremer - et 1,3 million sont des Français vivant à l'étranger et inscrits sur les listes électorales consulaires. Pour voter, il faut avoir la nationalité française, être majeur, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale.

• Les documents à avoir

Il faut impérativement être muni d'une pièce d'identité quand on se rend au bureau de vote. La carte d'électeur ne fait pas office de pièce d'identité.

• Les bureaux de vote

Pour savoir à quel bureau de vote on est rattaché, on peut contacter sa mairie. L'adresse du bureau est également inscrite sur la carte électorale. Dans un bureau de vote, les électeurs sont soumis à certaines restrictions. Toute discussion ou délibération d'électeurs à l'intérieur est par exemple interdite.

• Le bulletin

Il faut se rendre obligatoirement à l'isoloir avant de se présenter devant l'urne. Attention, un bulletin annoté ou déchiré est considéré comme nul.

• La procuration

Pour établir une procuration, il faut choisir un mandataire inscrit sur les listes électorales de la même commune. La demande se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance. Un électeur ne peut avoir qu'une seule procuration par scrutin.

• Le vote blanc

Le vote blanc, qui permet d'exprimer un refus de choix, n'est pas reconnu en France. Depuis 2014, ces bulletins sont décomptés séparément des votes nuls et annexés en tant que tels au procès-verbal de chaque bureau de vote. Ils ne sont toutefois pas pris en compte dans le calcul des suffrages exprimés.

Pour la commune qui active 3 bureaux de vote, il s'agit donc, pour chaque élection, de mettre en place 20 personnes par bureau, soit au total 60 personnes pour chaque tour de scrutin !

C'est pourquoi nous avons besoin de jeunes assesseurs pour tenir ces bureaux. Le maire avait d'ailleurs souhaité qu'un courrier leur soit adressé afin de les sensibiliser à ce type de bénévolat : donner 3 heures de son temps un dimanche afin d'exercer sa citoyenneté et de valoriser son engagement dans la communauté civique.

4% des 73 jeunes ayant atteint l'âge de la majorité ont répondu présents pour la présidentielle (un peu plus pour les législatives), mais seulement 37% au 1^{er} tour et 45% au 2^e ont voté pour donner leur voix à leur candidat.

Leur choix était réfléchi, ils ont en général suivi les débats, ont lu les programmes et ont décidé en leur âme et conscience afin de vivre pleinement leur citoyenneté et de faire entendre leur voix, de prendre la place qui leur revient de droit dans la société et de construire leur avenir.

Bravo à eux pour leur engagement et parfois, merci pour leur investissement.



 <p>Président Ce peut être le maire, l'un de ses adjoints ou un électeur de la commune, désigné par le maire. Le président assure la police à l'intérieur du bureau de vote.</p>	 <p>Assesseurs Au moins deux assesseurs doivent être présents. Chaque candidat, ou liste, a le droit de désigner un seul assesseur, parmi les électeurs du département. Ils sont chargés notamment de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et de tamponner la carte électorale.</p>	 <p>Secrétaire Choisi parmi les électeurs de la commune, il donne un avis consultatif lors des décisions prises par le bureau de vote et rédige le procès-verbal.</p>
 <p>Délégué Chaque candidat peut exiger la présence d'un délégué habilité à contrôler toutes les opérations électorales.</p>		

Européennes	05/2019	pour 5 ans
Municipales	03/2020	pour 6 ans
Départementales	03/2021	pour 6 ans
Régionales	12/2021	pour 6 ans
Présidentielles	05/2022	pour 5 ans

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

Wolfisheim accueillera le regroupement



Dans le cadre d'une réorganisation de service, le SDIS a eu la volonté de rassembler l'ensemble des fonctions techniques réparties sur 5 sites dans l'ensemble du département, sur un site unique, afin de rationaliser les coûts de fonctionnement.

Le SDIS du Bas-Rhin a fait l'acquisition du site de l'entreprise Lingengheld situé rue du commerce à Wolfisheim. Le terrain était ainsi tout trouvé pour accueillir une véritable plateforme logistique. Le 23 décembre 2015, un appel à candidature a été effectué dans l'objectif de rénover le bâtiment de 1200 m² et d'y adjoindre une extension de 3000 m². Le cabinet, désigné lauréat du concours, a présenté ce projet qui comporte :

- une plate-forme logistique qui permettra de rationaliser les flux et les achats à destination des casernes,
- une nouvelle pharmacie à usage intérieur, les locaux actuels étant inadaptés,
- la centralisation des différentes fonctions d'ateliers (petit matériel et atelier départemental),
- le regroupement des engins de réserve,
- la relocalisation des agents dévoués à l'achat et l'entretien des engins (plus de 1000 véhicules), ceux dévoués à l'entretien des bâtiments (265 sites), ainsi que le personnel nécessaire au fonctionnement de la pharmacie.

Les travaux d'un montant légèrement supérieur à 3 millions d'euros démarreront fin 2017 pour une livraison du bâtiment fin 2018.



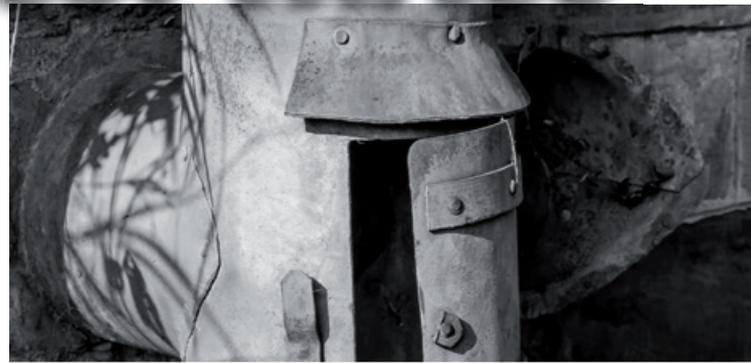


Le défi est lancé

Merci aux photographes (non professionnels) qui ont bien voulu nous confier leurs clichés dont quelques-uns sont publiés, ci-contre, avec leur accord.

Le concours photo est lancé. Avis aux amateurs pour de nouvelles épreuves, évoquant la vie du village et le banc communal.

En fin d'année, la commission communication élira la meilleure photo et remettra à son auteur un bon repas pour 2 personnes dans un restaurant du village. À vos appareils... shootez !





Les finances communales 2017

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Le compte administratif 2016

Balance générale - dépenses	
DÉPENSES	Réal.
Total du fonctionnement	2 806 841,80
Total de l'investissement	591 360,71
Total des dépenses	3 398 202,51

Balance générale - recettes	
RECETTES	Réal.
Total du fonctionnement	3 616 154,48
Total de l'investissement	345 489,56
Total des recettes	3 961 644,04

**Excédent total
+ 563 441,53€^(*)**

Le taux de réalisation est de près de 89 % sur les prévisions 2016 hors opérations d'ordre.

Le taux de réalisation est de près de 102 % sur les prévisions 2016 hors opérations d'ordre.

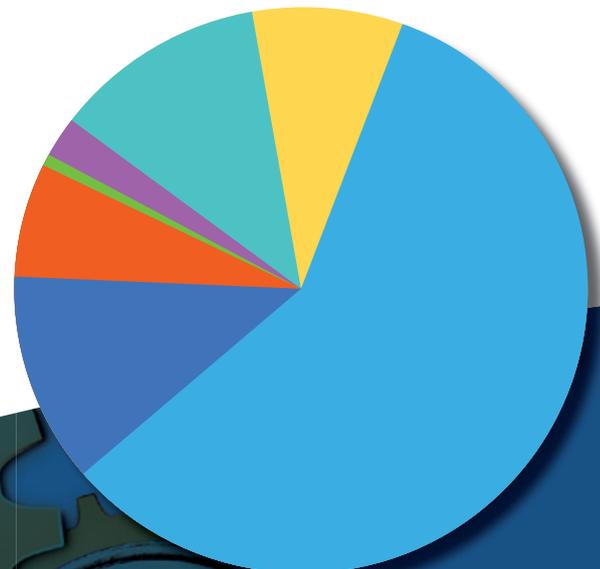
(*) Dont près de 480 000€ de réserve cumulée des années précédentes, économies réalisées pour la rénovation du CSC.

Répartition des Recettes 2016

Chap./Articles	Désignation	Réalisé
70	Produits du service des domaines et ventes diverses	308 548,94
73	Impôts et taxes (locaux, fonciers)	2 118 003,80
74	Dotations et participations	430 456,68
75-76-77	Gestion courante, autres produits (location, financier...)	238 628,24
13	Subventions d'investissements	0,00
102	TVA, TLE, compensation	26 347,43
013	Atténuations de charges (Rbts assurances, rémunérations)	80 823,74
002	Excédent de fonctionnement reporté	439 693,08
16	Prêts bancaires	0,00
	Total recettes de l'exercice	3 642 501,91
	Total sans prêt, sans le report 2015	3 202 808,83
106	Excédent de fonctionnement capitalisé	234 188,07
040	Comptes d'immobilisations (transfert entre sections)	84 954,06
	Total recettes avec les opérations d'ordres	3 961 644,04

Bilan 2016 - RECETTES : 3 642 501,91 €

- Produits domaines et ventes divers : 8,47%
- Report des exercices précédents : 12,07%
- Atténuations de charges (Rbts assurances...) : 2,22%
- TVA, TLE, compensation : 0,72%
- Gestion courante, autres produits : 6,55%
- Dotations et participations : 11,82%
- Impôts et taxes (locaux, fonciers) : 58,15%



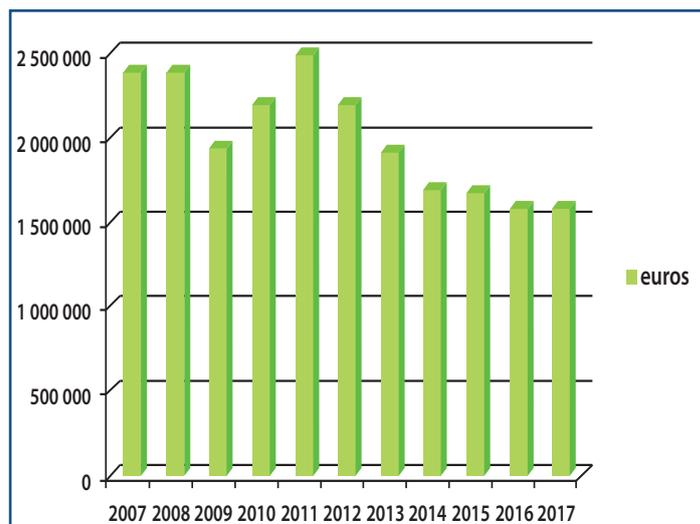
L'évolution de la dette

État de l'extinction de la dette

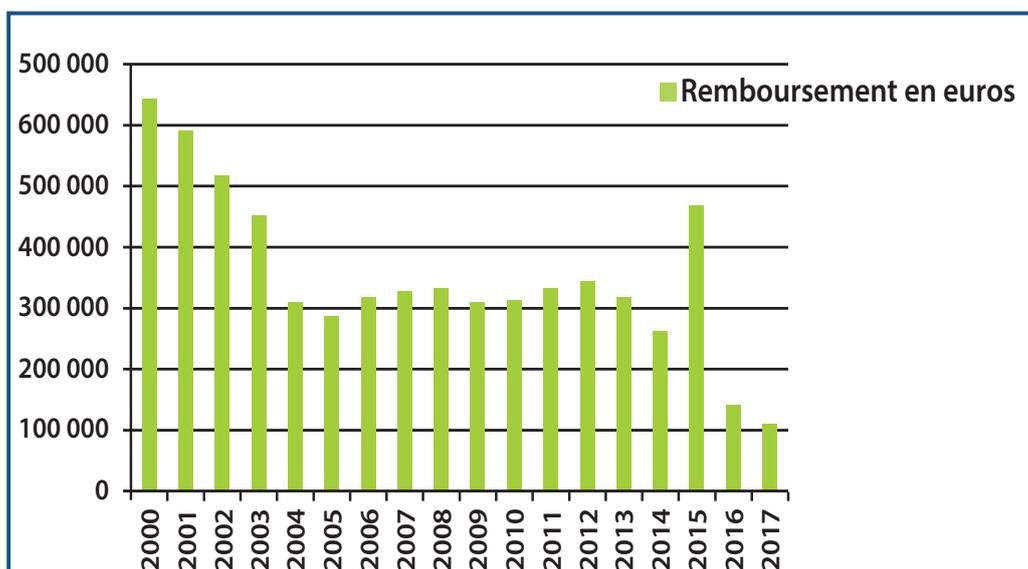
4 emprunts sont actuellement en cours.
Le montant de la dette en capital restant dû est en baisse, conséquence de l'extinction de prêts et de la renégociation des autres prêts.

L'encours de la dette par habitant continue de baisser :
1 585 887,23 € > soit 393 € par habitant
ce qui permettra à la commune d'investir pour l'avenir.

Cet encours sera de 370 € par habitant fin 2017,
ce qui permettra à notre commune de faire face
aux investissements d'avenir.
Notre capacité de désendettement actuel est de 1,01 an !



Montant de la dette en capital dû au 31/12



Montant annuel des remboursements des prêts et des intérêts financiers

Le budget prévisionnel 2017

RECETTES HORS OPÉRATIONS D'ORDRE 2017

En fonctionnement

PRODUIT DE LA FISCALITÉ LOCALE :	2 157 620 €
DOTATIONS (DGF, DSU) :	394 060 €
PRODUITS DES DOMAINES ET ATTÉNUATIONS DE CHARGES (ASSURANCES), AUTRES PRODUITS :	1 029 100 €
REPORT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENTE :	563 442 €

En investissement

SUBVENTIONS PRÉVUES :	90 000 €
DOTATIONS (FCTVA...) :	47 500 €
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT :	245 871 €
AMORTISSEMENT :	76 836 €
VIREMENT DE LA S.F. À LA S.I.	1 035 000 €

Compte tenu des bons résultats il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité communale, le maintien de l'ensemble des taux est assuré sur les années à venir si les dotations de l'État restent stables.

ASSOCIATION *L'ESW intègre une équipe senior féminine !*

L'actualité de l'ESW commence par les festivités : Le marché aux puces du mois de juin a remporté un vif succès cette année encore grâce à la présence de nombreux bénévoles et d'une météo finalement agréable. À suivi, la traditionnelle fête de l'école de foot qui a rassemblé les jeunes joueurs autour des U13 montés en division A ! Nous avons enfin pu applaudir le podium de l'équipe Futsal (portée par les couleurs de notre partenaire Allianz) qui termine 3^e de son championnat Excellence et championne de France "Banques et Assurances". Mais l'ESW c'est aussi de nombreux projets pour la rentrée comme la création de la première équipe féminine de l'histoire du club ou encore la reconstruction totale de l'équipe 1 sur les bases d'un projet de club autour des jeunes de Wolfisheim.

Du côté des évènements festifs, il y aura de quoi noter dans les agendas : la soirée de l'horreur au fort Kléber en novembre, le vide-grenier et le bal de Carnaval en février ou encore le marché aux puces du mois de juin.

Alors si les vacances sont bien méritées pour tous, nous savons déjà que l'équipe senior fera sa rentrée le 20 juillet et participera au Trophée U le 6 août sur nos terrains. Pour les autres équipes, nous nous retrouverons à partir du 20 août 2017!

En préambule de la nouvelle saison qui s'annonce, l'ESW vient de se faire décerner pour les 3 prochaines saisons par la Fédération Française de Football le LABEL QUALITÉ avec la mention ESPOIR qui récompense ainsi les 3 dernières années de travail tant sur la structure, que le projet club,



mais surtout la qualité de l'encadrement diplômé au sein de la structure. Pour finir, l'ensemble du comité tient à remercier la municipalité, les partenaires, les parents et les enfants pour leur confiance... et bien évidemment tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur enthousiasme au cours de cette saison. Sans eux, rien ne pourrait se faire ! Alors si cette belle aventure vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Le centre de première intervention de Wolfisheim recrute

**Vous avez entre
16 et 55 ans
et souhaitez vous
investir dans une action
citoyenne et solidaire?**

**Devenez
sapeur-pompier
Volontaire**

**contact
Sgt Aurélien
PERRIN
06 73 59 87 24**

Agenda

août

Mar. 29 **Don du Sang** à la salle polyvalente (de 17h30 à 20h30)

Septembre

Sam. 9 **Faites du sport** de 14h à 18h au CSC

Dim. 10 **Course du COW n°5**
Départ et arrivée au fort Kléber

Dim. 17 **Journée du patrimoine**

Sam. 23 **Portes ouvertes au théâtre**
Dim. 24 **des enfants du Soleil**
au fort Kléber

Ven. 29 **Projection/conférence**
"À la découverte de Cuba"
à 20h en mairie

Il est rappelé que ces dates sont des prévisions ; merci de vous renseigner en mairie (tél. 03 88 78 14 19) pour toutes informations complémentaires.



Amis photographes de Wolfisheim

Vous avez apprécié, sur le ban communal, un fait insolite, un spectacle, un moment à immortaliser et/ou une vue... que vous avez photographié ! Transmettez le fichier à la mairie à l'adresse suivante : michel.wartel@estvideo.fr

La commission communication choisira chaque trimestre une photo qui paraîtra dans un prochain Wolfi Info en fonction de l'actualité. Les photos de bonne qualité (entre 1 et 2,5 Mo, au format jpg, .eps ou .raw) doivent être libres de droits.



Attention

À VOS STYLOS ET CLAVIERS
Un article, l'annonce d'un événement, un témoignage, une photo...
2 adresses : michel.wartel@estvideo.fr
et / ou m.stoquert@wolfisheim.fr

Wolfinfo N° 53

Adressez-nous votre demande avec fichiers Word (.doc) et photos en haute résolution (.jpg) avant le mardi 12 septembre 2017.

Les articles parvenus après cette date seront publiés dans le bulletin municipal.



Déchets

Déchèterie végétaux



Samedi 15 juillet

Mercredi 16 août

Vendredi 15 septembre

Spécial végétaux sur le parking du centre sportif du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h à 17h.

Déchèterie mobile



Lundi 31 juillet

Mercredi 30 août

Mercredi 27 septembre

Déchèterie mobile sur le parking du centre sportif de 11h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 17h le samedi.



Déchèterie fixe

Rue de l'Abbé Lemire à Kœnigshoffen du lundi au samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h.



La collecte des encombrants

Collecte sur rendez-vous, contactez le : 03 88 43 62 95 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).



- 1 - Je préfère le durable au jetable à usage unique pour les serpillières, mouchoirs, torchons...
- 2 - Je n'oublie pas de prendre mon sac réutilisable en partant faire mes courses.
- 3 - J'évite d'acheter des produits avec des emballages superflus.
- 4 - J'achète des jouets solides et fonctionnant sans pile. J'évite les petits jouets gadgets qui finiront vite à la poubelle...